

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 45 (1919)  
**Heft:** 23

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

terminer à quel bassin fluvial celui du lac de Melch appartient. Dans ce but nous avons procédé à des essais de coloration à la fluorescéine, le 30 juin 1918. La poursuite de cette étude est prévue.

*Lac d'Iffigen (Simmenthal).*

Le Service des Eaux a levé la carte bathymétrique détaillée du lac (dans le but d'utilisation de la force hydraulique). La mise au net des levés sera faite durant l'année 1919.

*Lac de Biemme.*

Durant l'année écoulée notre Service des Eaux a exécuté 3 jaugeages dans le canal de la Thielle, dont un avec courant contraire (lac de Biemme - lac de Neuchâtel) et deux jaugeages dans la vieille Thielle. Pour connaître la pente existante entre les lacs de Neuchâtel et de Biemme nous avons placé des limnimètres provisoires, permettant par de simples mesures du niveau à partir d'un point fixe, de déterminer exactement la position respective des niveaux des deux lacs.

*Remous de l'Aar en amont de l'usine électrique de Wynau.*

Pour l'hiver 1917/1918 l'usine électrique de Wynau a été autorisée à surélever sa retenue au barrage de Wynau. Dans le but de contrôler si à l'étiage cette surélévation avait une influence préjudiciable sur le niveau de l'eau à l'aval de l'usine de Wangen à Bannwil on a procédé à des levés de la courbe de remous. — Durant la période d'étiage de janvier et de février 1918, pour un débit à peu près égal et constant de l'Aar et pour 7 hauteurs de retenue données à Wynau les courbes de remous correspondantes furent levées.

De cette manière il a été possible de traduire en chiffres l'influence du remous sur la chute totale à Bannwil.

*Etude des nappes d'eau souterraine de la Suisse.*

Les études commencées en 1916 sur les nappes souterraines de la Suisse tendent à déterminer les types et les phénomènes les plus importants de ces nappes. Les résultats obtenus jusqu'à ce jour ont été publiés dans le volume III des Annales suisses d'Hydrographie sous le titre: « *Die Grundwasservorkommnisse der Schweiz* ».

Des études spéciales sont prévues dans le programme de travail pour 1919, sur les bassins suivants:

1. Région basse du canton de Glaris (Netstal-Weesen) avec ses grandes sources.
2. Urnerboden.
3. Engelberg.

*Mensurations du glacier du Rhône.*

En septembre 1916 les résultats de « Mensurations faites au glacier du Rhône de 1874-1915 » ont été publiés dans le volume 52 des Mémoires de la société suisse des sciences naturelles.

Vu le grand rôle joué par les glaciers sur le régime de nos cours d'eau le Service des Eaux a été chargé de poursuivre cette étude.

Durant l'année écoulée les travaux suivants ont été exécutés:

1. Sondages dans le profil supérieur du grand glacier, pour déterminer l'avancement annuel.
2. Mesure du pluviomètre totalisateur placé au pied du Tellistock.
3. Nivellement tachymétrique de 4 profils en travers et de 4 profils en long correspondants.
4. Mesure du mouvement annuel de la glace dans les profils rouge et jaune.
5. Levé topographique du front du glacier.
6. Levé photogrammétrique de la chute du glacier et de l'arrêt d'éboulement.

7. Mise en place de 5 pluviomètres totalisateurs, système Mougin avec anneau protecteur.

8. Pour étudier le régime du Rhône à Gletsch et du Muttbach en aval du Belvédère on a exécuté les travaux nécessaires pour placer les passerelles et les limnigraphes, et les lits de ces ruisseaux ont été nettoyés. (A suivre.)

**Office central de la Construction et de l'Habitation.<sup>1</sup>**

*Placé sous le patronage de la Ville et de la Foire de Lyon.*

Sur 38 participants au concours de matériaux de construction dont nous avons publié naguère le programme, deux primes, parmi les premières récompenses, ont été décernées à la Maison *Pasquier, Kiefer et Bizot* pour sa machine à confectionner les briques creuses et pleines, et pour son système de briques *P. K. B.*

Ensuite d'une résolution du Congrès de l'Habitation qui vient de clore ses travaux, une *Commission permanente des congrès de l'Habitation et des concours de matériaux économiques et de matériel d'entreprise* vient d'être instituée à Lyon, en vue du développement des méthodes rationnelles, rapides et économiques de construction.

En outre, un *Office central de la Construction et de l'Habitation*, réunira tous les documents français et étrangers relatifs, tant à l'Urbanisme qu'aux méthodes nouvelles de construction (matériaux et matériel du bâtiment). Cet Office sera pourvu d'une bibliothèque et d'une exposition permanente et ouvert à toute personne s'intéressant à ces différentes questions. Il sera en outre capable de donner tous renseignements utiles à ceux qui voudront bien s'y adresser.

Le prochain *Congrès de l'Habitation* se tiendra à Lyon pendant la Foire de printemps, c'est-à-dire dans la première quinzaine de mars 1920.

En même temps sera ouvert un *Concours de matériel d'entreprise et de fabrication* entre machines présentant un réel progrès sur l'avant-guerre.

Les directives du Congrès et du Concours vont être arrêtées à bref délai et nous les publierons.

**Société suisse des Ingénieurs et des Architectes. Communiqué du Secrétariat.**

*Participation de l'industrie suisse et des architectes ou des entrepreneurs suisses à la restauration des régions dévastées de la France.*

Cette question a fait l'objet d'un rapport de notre légation à Paris au Département fédéral de l'économie publique qui en a donné connaissance à notre Société.

Ce rapport, qui peut être consulté au Secrétariat, dit en substance:

Le « Ministère des régions libérées », dont relève toute l'entreprise, n'admet, naturellement, le concours des étrangers qu'en cas de pressante nécessité. Et, si cette éventualité se produit, il s'adressera d'abord aux Alliés et seulement ensuite aux neutres. Ces derniers, s'ils présentent des offres, feront bien d'y joindre des certificats attestant sans ambiguïté qu'ils sont réellement des neutres et non d'anciens ennemis. Ces offres peuvent être adressées directement au ministère susnommé (120 bis, boulevard de Montparnasse) ou aux préfetures des régions intéressées.

Il y a lieu de considérer les trois formes suivantes de participation: 1) fourniture de produits de l'industrie, 2) collaboration des architectes, 3) offre de main-d'œuvre.

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique* du 4<sup>er</sup> novembre 1919, page 238.

Pour la première catégorie, il est recommandé d'envoyer sur place des représentants qualifiés, habitués à traiter avec les coopératives d'achat. Il y a des débouchés intéressants pour les articles de ménage.

En ce qui concerne l'occupation d'architectes, elle ne semble réalisable que moyennant association avec des collègues de nationalité française.

Les offres de main-d'œuvre doivent être faites exclusivement aux préfetures qui sont en mesure de leur donner la suite qu'elles comportent.

Les préfetures intéressées sont celles de: Nancy (Meurthe et Moselle). — Bar-le-Duc (Meuse). — Mézière (Ardennes). — Laon (Aisne). — Lille (Nord). — Arras (Pas-de-Calais). — Amiens (Somme). — Beauvais (Oise). — Châlons s. Marne (Marne).

Zurich, 3 novembre 1919.

### Société fribourgeoise des Ingénieurs et des Architectes.

L'activité de la section de Fribourg de la S. I. A. est chaque année suspendue après la séance de mai pour reprendre en octobre, et la saison d'été n'est marquée que par l'une ou l'autre course à but technique.

Nous avons eu cependant cette année-ci une assemblée supplémentaire le 4 juillet, à laquelle avaient été invitées diverses sociétés économiques de la ville de Fribourg, pour entendre un exposé suivi de discussion sur l'application des arrêtés fédéraux et cantonaux ayant trait à favoriser les constructions pour enrayer le chômage.

La première sortie de la saison a été faite à Marly, aller par la passerelle et retour par les ponts. D'intéressantes communications ont été fournies en cours de route sur l'usine de pompage de la pisciculture, par MM. Crausaz et Monney, et par MM. Lehmann, Rossier et Aeby des Ponts et Chaussées, sur la construction de la passerelle et sur le projet du grand viaduc de Pérolles, dont la réalisation est actuellement décidée et dont l'exécution doit commencer cette année-ci déjà.

Nous espérons pouvoir tenir les lecteurs du *Bulletin technique* au courant de l'avancement de cette œuvre importante et nous comptons que la section de Fribourg aura la satisfaction d'enregistrer à diverses reprises la visite de sections sœurs, qui voudront voir de près les diverses étapes et la mise en chantier de cette construction grandiose qui coûtera plus de 5 millions.

En ce moment-ci, Fribourg prépare l'exposition cantonale de 1920. Ce sera une revue générale de l'activité économique fribourgeoise dans tous les domaines: industrie, arts et métiers, commerce, agriculture, beaux-arts, enseignement, etc. Cette manifestation, qui durera de la mi-juillet jusqu'au commencement d'octobre, promet d'être belle et nous nous permettons de faire appel au sentiment de solidarité des diverses sections des ingénieurs et architectes pour qu'elles veuillent bien inscrire dans leur programme de 1920 la visite de l'exposition fribourgeoise.

F. V.

### Société genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

(Suite.)

Visite de « Floraire » à Chêne-Bourg le samedi 31 mai 1919.

A la suite de la conférence que M. H. Correvon, botaniste, a bien voulu faire à la Société au mois de novembre 1918, il avait été décidé qu'une visite du jardin de « Floraire » aurait lieu en 1919 lorsque la saison serait favorable. C'est cette visite, ainsi annoncée longtemps à l'avance, qui a eu lieu le 31 mai 1919 de 2 à 5 heures par un temps de printemps très chaud et agrémenté d'un soleil qui se cache par moments derrière des nuages pour laisser tomber de brèves et tièdes averses. Les visiteurs passent une revue, trop rapide malheureusement, des diverses parties du jardin, mais admirent néanmoins bien des exemples de couleurs magnifiques ou remarquables, telles que les photographies en couleurs du 27 novembre 1918 en montraient. Ils signent dans le livre d'or de « Floraire », où le vice-président inscrit les vifs remerciements de la Société pour l'amabilité et la complaisance de M. Correvon, leur guide.

### Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
			Fr.	
Comité central . . .	Fondation Geiser	31 mai 1920	1000	Membres de la Société suisse des I. et A.
Berne . . . . .	Gymnase	—	—	Architectes de la ville de Berne.
Bâle . . . . .	Maison du Peuple	15 nov. 1919	13 000 et 1000 pour achats	Architectes bâlois.
Lausanne . . . . .	Société de Banque suisse	31 déc. 1919	25 000 et 5000 pour achats	Architectes suisses.
Zoug . . . . .	Maisons ouvrières	1 <sup>er</sup> déc. 1919	20 000	Architectes suisses ou étrangers habitant la Suisse depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1918.
Flawil . . . . .	Ecole d'agriculture	—	—	Architectes saint-gallois.
Genève . . . . .	Bâtiments universitaires	—	—	Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton.
Genève (Soconex) . . .	Bâtiments communaux	—	—	Architectes genevois établis dans le canton.
Chaux-de-Fonds . . .	Temple national	15 janvier 1920	7500	Architectes suisses.
Chaux-de-Fonds . . .	Gr. salle Maison du Peuple	24 janvier 1920	15 000	Architectes suisses.
Zurich . . . . .	Banque Populaire Suisse	31 mars 1920	35 000 Achat: 2000 par projet	Architectes suisses établis à Zurich.